



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

Ville d'Escaudain

SÉANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2024
CONVOCATION EN DATE DU 25 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION N° 10/05/2024

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 18

Nombre de votants : 25

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, DRELON André, RISBOURG Dominique, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, LOUGHANI Abdelaziz, GUIOT Christelle, PUPILLI Pascal, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. BENAMARA Ali donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, Mme TRIoux Annick donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno, M. SION Michel donne pouvoir à Mme GUIOT Christelle, Mme VANDENNIEUWEMBROUCK Frédérique donne pouvoir à M. ABDELOUHAED Olivier, Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme SCHUTT Sylvie, Mme GALAND Mélanie donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : MM. GIL Eugène, PLAYE Maryse, PETIT Dimitri

Membres absents : M. CLOET Geoffrey

Secrétaire de séance : Mme RISBOURG Dominique

OBJET : Compte rendu des décisions de non exercice du droit de préemption du Maire dans le cadre de sa délégation

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu les articles L. 2122.22 et L. 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2014-366 du 24 Mars 2014 d'accès au logement et à un urbanisme rénové (dite loi ALUR) modifiant l'article L 211-2 du Code de l'urbanisme et disposant désormais que la compétence

en matière de plan local d'urbanisme de l'EPCI emporte compétence de plein droit en matière de droit de préemption urbain ;

Vu la délibération n°309/15 en date du 13 avril 2015 du Conseil Communautaire de la Porte du Hainaut relative au transfert de la compétence en matière du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 28 Septembre 2015 modifiant les statuts de La Porte du Hainaut, relatif à la prise de compétence en matière de PLU ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date 10 Juillet 2020 relative à la délégation de compétence du Conseil Municipal au Maire et notamment de l'exercice du droit de préemption qu'il en soit titulaire ou délégataire ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Porte du Hainaut en date du 18 Janvier 2021 approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Porte du Hainaut en date du 18 Janvier 2021 instaurant le droit de préemption urbain sur les zones classées en urbaine (U) et à urbaniser (AU) et instaurant une convention de gouvernance pour l'exercice du droit de préemption déléguant l'exercice du droit de préemption urbain aux communes à l'exclusion des zones économiques d'intérêt communautaire et des opérations reconnues d'intérêt communautaire ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 Février 2021 approuvant la convention de gouvernance pour l'exercice du droit de préemption sur les zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) à passer avec la CAPH ;

Vu les déclarations d'intention d'aliéner listées ci-dessous auxquelles Monsieur le Maire a répondu défavorablement, en vertu de sa délégation, compte tenu qu'il n'existait pas de projet sur ces secteurs ;

Le Conseil Municipal décide de prendre acte des décisions de Monsieur le Maire de renoncer à préempter les biens suivants :

Date de réception	Situation du bien	Date de renonciation
24 Juin 2024	22 Rue Marcilly Section AT n°319	02 Juillet 2024
26 Juin 2024	Avenue Jules Guesde Section BD n°s 184 et 185	02 Juillet 2024
02 Juillet 2024	308 Avenue Jules Guesde Section AM n°56	02 Juillet 2024
02 Juillet 2024	8 rue Maurice Ravel Section BD n°96	11 Juillet 2024
08 Juillet 2024	Rue des Semailles Section BD n°1021	17 Juillet 2024
09 Juillet 2024	402 Avenue Jules Guesde Section BD n°476	17 Juillet 2024
11 Juillet 2024	21 rue Barbès Section BA n°s 264, 267 et 1014	17 Juillet 2024
11 Juillet 2024	101 rue Paul Bert Section BB n°162	17 Juillet 2024

19 Juillet 2024	12 rue Gustave Delory Section AZ n°s 681 et 880	01 Août 2024
19 Juillet 2024	9 rue Gaston Monmousseau Section BH n°312	01 Août 2024
25 Juillet 2024	90 rue Emile Zola Section BD n°285	05 Août 2024
26 Juillet 2024	13 rue Gaston Monmousseau Section BH n°314	05 Août 2024
26 Juillet 2024	8 rue Derrière les Haies Section AZ n°896	5 Août 2024
26 Juillet 2024	39 rue Ambroise Croizat Section BH n°287	05 Août 2024
30 Juillet 2024	63 rue Paul Bert Section BB n°132	05 Août 2024
05 Août 2024	127 rue Marcel Griffon Section AO n°249	13 Août 2024
06 Août 2024	58 rue Marceau Section BA n°489	13 Août 2024
07 Août 2024	43 Allée François Clerf Section AN n°203	13 Août 2024
08 Août 2024	88 C rue Georges Danton Section AX n°253.	13 Août 2024
16 Août 2024	24 Rue Camille Desmoulins Section BA n°s 477 et 479	26 Août 2024
20 Août 2024	123 rue Paul Bert Section BB n°149	26 Août 2024
22 Août 2024	10 Rue Nelson Mandela Section BA n° 951	30 Août 2024
28 Août 2024	74 Cité Schneider Section AR n° 307	30 Août 2024
29 Août 2024	8 rue Félicien Joly Section BA n°979	11 Septembre 2024
02 Septembre 2024	5 Place Anatole France Section BD n°487	11 Septembre 2024
06 Septembre 2024	44 B rue Marceau Section BA n°500	17 Septembre 2024
08 Septembre 2024	63 Coron Elise Section AX n°479	17 Septembre 2024

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



Bruno SALIGOT

La Secrétaire de séance,

Dominique RISBOURG.